

COMPTE RENDU REUNION 18/02/2022

Présents : CLAUDOTTE Corinne, DAVILVA-TAVARES Fabienne, EULRY Denis, GAUDÉ Patrick, MANGENOT Stéphane, MATHIEU Eric, SCHMITT Nadine, SCHMITT Patrick, SAUNIER Emmanuel, THABOURIN Bernard.

Absents : M. LEMERCIER Olivier pouvoir à CLAUDOTTE Corinne

CDG54 Convention RGPD

Après délibération le conseil municipal accepte de renouveler la convention RGPD auprès du centre de gestion de Meurthe-et-Moselle,

Autorise le maire à signer la convention et tous documents y afférents.

Accepté à l'unanimité

Aides habitat 2022

Après délibération le conseil municipal décide de renouveler l'action des aides à l'habitat pour l'année 2022.

Accepté à l'unanimité

ONF Travaux sylvicoles

Après délibération le conseil municipal valide le devis des travaux sylvicoles sur les parcelles 15j ; 16j ; 17j ; pour un montant total de 3650€HT.

Accepté à l'unanimité

Demande de subvention

ADMR 200€

Sentiers de la Mirabelle 80€

Accepté à l'unanimité

CPTS du sud toulinois Convention cotisation 2022

Après délibération le conseil municipal décide l'adhésion à la CPTS du sud toulinois (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Sud Toulinois) pour un montant de 15€/an et autorise le maire à signer la charte d'adhésion.

Accepté à l'unanimité

Compte de gestion 2021 : Assainissement et communal.

Accepté à l'unanimité.

Compte administratif 2021: Assainissement et communal.

ASSAINISSEMENT

Section	Dépenses	Recettes	Excédent	Déficit
Fonctionnement	1286.30€	1300€	45.46€	
Investissement	9149.05€	1286.30€	19632.90€	

Excédent global de l'exercice 12478.36€.

Restes à réaliser 7200€

COMMUNE

Section	Dépenses	Recettes	Excédent	Déficit
Fonctionnement	58724.34€	90562.25€	212802.29€	
Investissement	43133.00€	20869.96€		28854.85€

Résultat investissement (report au 001) : -28854.85€

Reste à réaliser dépenses 39589.70€ Reste à réaliser recettes 24317.55€

Besoin de financement en investissement compte 1068 : 44127€

Résultat fonctionnement (report au 002) : 168675.29€

Excédent global de l'exercice 168675.29€

Budget 2022 : Assainissement, et communal.

Assainissement

Le budget a été voté à l'unanimité

	Dépenses	recettes
Fonctionnement	3405.46	3405.46
investissement	20992.90	20992.90

Budget global voté 24398.36€

COMMUNE

Le budget a été voté à l'unanimité

	Dépenses	recettes
Fonctionnement	246840.29€	246840.29€
investissement	96444.55€	166444.55€

Budget global voté en suréquilibre avec en dépenses 343284.84€ et en recettes 413284.84€

Fixation des taux de fiscalité locale 2022

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de ne pas augmenter les taxes locales 2022 :

Taux de taxe foncière sur le foncier bâti : 26.91%

Taxe foncière sur le foncier non bâti : 13.11%

Questions diverses

- Panneaux de la ferme ont été posé limitation de vitesse à 30km/h
- Point sur l'assainissement
- Curage du fossé route de Beuvezin « chemin de la moitré » (Chemin des vignes) et débouchage de l'aqueduc.
- Démission de Mme DASIVA-TAVARES Fabienne à compter du 28/03/2022 pour cause de déménagement.

Compte rendu affiché à la porte de la mairie le 25/02/2022

Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire,
M. MATHIEU Eric

